



SERVICE D'AUTO-STOP ORGANISÉ : DIVIAPOUCE



DIJON MÉTROPOLE

Ville Amie des Aînés depuis 06-2017

Dijon (21)

Fiche publiée le 21/12/2017

OBJECTIFS

Compléter l'offre de transport en commun, là où il est peu voire pas compétitif avec la voiture individuelle. Accroître l'accessibilité à la ville centre pour des personnes non motorisées. Créer du lien social et de la solidarité. Encourager un «covoiturage» de trajets courts, en luttant contre l'auto-solisme.

PRATIQUE

Développer un système d'auto-stop organisé avec le délégataire du réseau de transport collectif urbain. Expérimenter le dispositif sur trois communes périurbaines. Communiquer largement sur l'action. Mettre en place un calendrier partagé accessible sur Internet. Créer une application mobile.

Coût : 20 000€ (gestion administrative du service, exploitation (estampillage des arrêts de bus, achat des kits), communication).



UN DISPOSITIF POUR FACILITER LA MOBILITÉ

Le dispositif DiviaPouce a été mis en place au printemps 2016 suite à l'attribution d'une subvention par la région Bourgogne consécutive à l'appel à projet « Mobilité Rurale ». Ce dernier consiste à développer un système d'auto-stop organisé, permettant de proposer aux habitants périurbains non motorisés une offre de mobilité alternative et complémentaire aux transports en commun de l'agglomération dijonnaise. Porté par le délégataire exploitant le réseau de transport collectif urbain Divia, DiviaPouce a été développé dans un premier temps sur trois communes périurbaines de la communauté urbaine : Magny-sur-Tille, située à l'est de l'agglomération, Corcelles-les-Monts et Flavignerot, toutes deux situées à l'ouest. L'objectif était d'expérimenter le dispositif sur ces trois communes avant de, potentiellement, le déployer à plus large échelle sur le territoire de l'agglomération dijonnaise. Tous les habitants de plus de 15 ans des quartiers périphériques peuvent bénéficier du service. Celui-ci cible néanmoins davantage les publics suivants : seniors, scolaires, étudiants et les ménages mono-motorisés. L'inscription à DiviaPouce est gratuite et obligatoire pour les conducteurs comme pour les passagers. Cette inscription peut se faire : en mairie ou à l'agence commerciale Divia. Il est demandé plusieurs documents au cours de cette inscription (copie de la carte d'identité, justificatif de domicile, photo d'identité, autorisation parentale pour les mineurs, et pour les conducteurs : copie du permis de conduire et d'attestation d'assurance du véhicule).

MISE EN PLACE DU PROJET

Les modalités de fonctionnement du service ont été conjointement décidées entre Dijon métropole (porteur et financeur du projet), les maires des trois communes et Divia. Il a été convenu les grands principes suivants :

- la gratuité pour les usagers, ainsi que la signature d'une charte de bonne utilisation du service lors de l'inscription ;
- l'interconnexion avec le réseau Divia Bus+Tram : certains arrêts de bus sont identifiés comme des points de rencontre entre passagers et conducteurs et estampillés comme tels ;
- la distribution d'un kit «DiviaPouce» une fois l'inscription terminée, contenant une carte DiviaPouce nominative personnalisée, et pour favoriser la reconnaissance des adhérents entre-eux : un macaron à poser au choix sur le pare-brise ou le pare-soleil pour les conducteurs et un brassard fluorescent pour les passagers, à porter lorsque ceux-ci souhaitent être pris en charge.

Pour acter le lancement opérationnel du dispositif, deux réunions publiques ont été organisées, l'une à Magny, l'autre à Corcelles-les-Monts (incluant Flavignerot), en juin 2016. L'objectif de ces réunions étaient de présenter le service aux habitants, en vue d'une mise en œuvre effective du dispositif en septembre 2016. En complément des deux premières rencontres avec les habitants, deux autres réunions publiques de lancement se sont également tenues en septembre 2016, permettant de présenter les modalités de fonctionne-

ment du dispositif et de permettre aux habitants d'adhérer au service.

LA COMMUNICATION, UN ENJEU CLÉ

La communication est un enjeu clé pour le développement de DiviaPouce. Elle doit non seulement permettre d'appuyer le contexte multimodal du service, de rassurer sur les potentielles craintes liées à l'auto-stop / covoiturage, mais aussi et surtout d'attirer différents profils d'usagers. Aussi, la communication s'est dans un premier temps opérée dans chacune des trois communes, avec la distribution dans toutes les boîtes aux lettres d'un flyer d'invitation aux premières réunions publiques de juin. Il en a été de même pour les secondes réunions de septembre. Les maires et équipes municipales ont eu un rôle essentiel, le portage politique local étant garant du bon développement de DiviaPouce. Un communiqué de presse a également été réalisé lors du lancement du service et une campagne de communication lancée sur les écrans d'information du réseau (stations de tram, par exemple). Enfin, le service étant pleinement intégré à l'ensemble de l'offre Divia, celui-ci est répertorié sur le site internet du délégataire (<https://www.divia.fr/page/diviapouce-autostop-organise>).



DES SOLUTIONS ADÉQUATES AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les difficultés rencontrées lors de l'élaboration de DiviaPouce sont de deux ordres : D'une part, elles concernent la mise en relation entre adhérents, covoitureurs et passagers. A l'occasion des deux réunions publiques de juin et septembre, ce problème a été évoqué longuement avec les participants. Bien que le concept du service relève de la spontanéité, DiviaMobilités a instauré début 2017 deux calendriers partagés (l'un pour Magny-sur-Tille, l'autre pour Corcelles-les-Monts et Flavignerot), dont les codes d'accès sont réservés aux seuls adhérents. Aussi, ces derniers peuvent y indiquer leurs trajets à venir et/ou

leurs besoins de déplacements. En outre, la nouvelle application DiviaMobilités (mise en service fin 2017) intègre l'ensemble des services de mobilités de Dijon métropole, dont DiviaPouce. Les adhérents peuvent ainsi savoir si des auto-stoppeurs se trouvent sur leur parcours, et inversement, ce qui a pour effet de faciliter les mises en relation. D'autre part, concernant la «sécurisation» du service, il faut lever les freins liés à la pratique de l'auto-stop et du covoiturage, et les réticences éventuelles des potentiels usagers. Il a donc été décidé de mettre en place un système de SMS. Aussi, lorsqu'un passager est pris en charge par un conducteur adhérent au service, il pourra envoyer un SMS à un numéro spécialement mis en place, avec la plaque d'immatriculation du véhicule dans lequel il monte. Chaque voyage réalisé sera ainsi connu de Divia.

DIVIAPOUCE : VECTEUR DE LIEN SOCIAL ET DE SOLIDARITÉ

Créateur de lien social, l'auto-stop organisé est aussi un moyen de mettre en relation des habitants aux profils variés, aux âges divers, afin qu'ils partagent des trajets communs. Au-delà d'une population active qui se déplace aux horaires dites «classiques» et où l'offre en transport collectif est présente, le manque aux heures «creuses» est plus criant, notamment pour les seniors, mais aussi les jeunes, qui se déplacent davantage en journée. Le concept de DiviaPouce permet cette mise en relation spontanée au travers d'une «communauté» d'adhérents aux profils diversifiés, qui de fait, est créatrice de lien social et facilitatrice de mobilité à partir d'une action solidaire envers ses concitoyens, l'un étant interdépendant de l'autre : plus les habitants participeront à la vie du service, plus leur mobilité sera favorisée. En juin 2017, un peu plus d'une cinquantaine de personnes étaient inscrites à DiviaPouce, répartis comme suit : 36 à Magny-sur-Tille ; 20 à Corcelles-les-Monts et Flavignerot. Le service est en plein essor et bénéficie d'une reconnaissance de plus en plus importante sur l'agglomération, avec des communes qui émettent le souhait de rentrer dans le dispositif. L'arrivée fin 2017 de l'application permettra sans doute au service d'entrer dans une nouvelle phase, et de toucher un plus large public.

APPEL A CONTRIBUTION

Si, comme Dijon métropole, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.
contact@rfvaa.com